

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
fr.s. 105.—
Fascicule mensuel:
fr.s. 10.—

Le Droit d'auteur

Octobre 1980
93^e année - N° 10

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- | | |
|----------------------------------------------------------|-----|
| — Gambie. Adhésion à la Convention OMPI | 251 |
| — Guinée. Adhésion à la Convention OMPI | 251 |

UNION DE BERNE

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| — Guinée. Adhésion à l'Acte de Paris (1971) de la Convention de Berne | 251 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|

ÉTUDES GÉNÉRALES

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| — Les aspects de droit d'auteur que comporte l'édition dans les pays en développement (Dina N. Malhotra) | 252 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

CORRESPONDANCE

- | | |
|------------------------------------------------------------|-----|
| — Lettre des Etats-Unis d'Amérique (Alan Latman) | 257 |
|------------------------------------------------------------|-----|

CALENDRIER DES RÉUNIONS

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|
| — <i>Note de l'éditeur</i> | |
| — EQUATEUR. Loi sur la protection professionnelle des artistes | Texte 1-01 |

© OMPI 1980

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Adhésions à la Convention OMPI

GAMBIE

Le Gouvernement de la République de Gambie a déposé, le 10 septembre 1980, son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

La Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle entrera en vigueur, à

l'égard de la République de Gambie, trois mois après la date du dépôt de son instrument d'adhésion, soit le 10 décembre 1980.

Notification OMPI N° 115, du 15 septembre 1980.

GUINÉE

Le Gouvernement de la République populaire révolutionnaire de Guinée a déposé, le 13 août 1980, son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

La Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle entrera en vigueur, à

l'égard de la République populaire révolutionnaire de Guinée, trois mois après la date du dépôt de son instrument d'adhésion, soit le 13 novembre 1980.

Notification OMPI N° 114, du 20 août 1980.

Union de Berne

GUINÉE

Adhésion à l'Acte de Paris (1971) de la Convention de Berne

Le Gouvernement de la République populaire révolutionnaire de Guinée a déposé, le 13 août 1980, son instrument d'adhésion à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que revisée à Paris le 24 juillet 1971, en déclarant que, conformément à l'article I de l'Annexe à ladite Convention et conformément à sa législation nationale sur le droit d'auteur et les droits voisins, il entendait se prévaloir de la faculté prévue à l'article II et à l'article III de l'Annexe précitée, relative aux limitations du droit de traduction et du droit de reproduction.

La déclaration de la République populaire révolutionnaire de Guinée invoquant le bénéfice des facultés prévues par les articles II et III de l'Annexe reste valable jusqu'à l'expiration d'une période de dix ans à compter de l'entrée en vigueur, le 10 octobre 1974, des articles 1 à 21 et de l'Annexe, c'est-à-dire jusqu'au 10 octobre 1984.

L'Acte de Paris de la Convention entrera en vigueur, à l'égard de la République populaire révolutionnaire de Guinée, trois mois après la date de cette notification, soit le 20 novembre 1980.

Notification Berne N° 100, du 20 août 1980.

Etudes générales

Les aspects de droit d'auteur que comporte l'édition dans les pays en développement

Dina N. MALHOTRA *

Correspondance

Lettre des Etats-Unis d'Amérique

Alan LATMAN *

Calendrier

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1980

17 au 21 novembre (Genève) — Union de Berne et Convention universelle sur le droit d'auteur — Groupe de travail sur la formulation de principes directeurs couvrant les problèmes qui se posent lors de l'application pratique des procédures d'octroi des licences de traduction ou de reproduction selon les conventions de droit d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)

24 au 28 novembre (Vienne) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur l'information en matière de recherche — Sous-groupe chargé de la classe B 60

24 novembre au 5 décembre (Genève) — Union de Nice — Comité d'experts

1er au 3 décembre (Lomé) — Coopération pour le développement — Séminaire régional africain sur le droit d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)

4 et 5 décembre (Lomé) — Coopération pour le développement — Séminaire régional africain sur les droits voisins (convoqué conjointement avec le BIT et l'Unesco)

1er au 5 décembre (Paris) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur l'information en matière de recherche — Sous-groupe chargé de la classe G 01, etc.

8 au 12 décembre (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Comité d'experts

15 au 19 décembre (Paris) — Union de Berne — Comité d'experts gouvernementaux sur les problèmes découlant de l'utilisation d'ordinateurs (convoqué conjointement avec l'Unesco)

Réunions de l'UPOV

1980

10 au 12 novembre (Genève) — Comité technique

13 et 14 novembre (Genève) — Comité administratif et juridique

Autres réunions en matière de droit d'auteur et/ou de droits voisins

Organisations non gouvernementales

1980

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)

Congrès — 3 au 7 novembre (Dakar)

1981

Fédération internationale des musiciens (FIM)

Comité exécutif — 12 au 15 janvier (Zurich)

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)

Commission juridique et de législation — 27 au 29 avril (Sidney)

Fédération internationale des traducteurs (FIT)

Congrès — 6 au 13 mai (Varsovie)

Internationale Gesellschaft für Urheberrecht (INTERGU)

Congrès — 21 au 25 septembre (Ottawa)